

CONSEIL GENERAL DE LA VIENNE

COMMISSION PERMANENTE DU 25 JUILLET 2014

COMMISSION DES FINANCES ET DU PARC DU FUTUROSCOPE

Cabinet du Président
Cabinet du Président

RAPPORT DU PRESIDENT

SUBVENTION A UNE ASSOCIATION

	Avant décision (en euros)	Après proposition (en euros)
Total des crédits de paiement inscrits (A) (BP, DM, reports)	6 000	
Total des crédits de paiement individualisés (A1)	0	6 000
Total des crédits de paiement engagés (B) (y compris les engagements reportés)	0	6 000
Total des crédits de paiement mandatés (C)	0	
Total des crédits disponibles (D = A-A1)	6 000	0
Total des crédits de paiement restant à mandater sur crédits engagés (E = B-C)	0	6 000

Comme chaque année, l'Amicale des Anciens Conseillers Généraux de la Vienne sollicite le Département pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement.

L'an passé, le Conseil Général avait accordé une subvention d'un montant de 6 000 €.

Je vous propose :

- **d'accorder pour l'année 2014 une subvention de 6 000 € à l'Amicale des Anciens Conseillers Généraux de la Vienne,**
- **de prélever les crédits sur le chapitre 930-023/6574.**

▪ ▪
▪

Je vous invite à délibérer sur ce dossier.